

**DEMANDE DE LABELISATION  
AUTOPARTAGE**

**FORMULAIRE A REMPLIR PUIS A RETOURNER AU POLE METROPOLAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS**

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

SOCIETE  
NUMERO SIRET  
ADRESSE

DATE DE LA DEMANDE

Fait à ..... , le .....

Signature de

**1 OBJET DE LA DEMANDE**

La demande porte sur une demande de label d'autopartage du service (A COMPLETER)

Pour une durée\* de (A COMPLETER).

\* : le label est attribué pour une durée qui ne peut être inférieure à 18 mois ni supérieure à 48 mois (art.6 du 28 février 2012)

## 2 CARACTERISTIQUES DU SERVICE ET DES VEHICULES

Un service d'autopartage se caractérise par :

- Un système qui permet l'emprunt d'un véhicule pour une courte durée (pouvant être inférieur à l'heure), successivement par plusieurs utilisateurs autorisés.
- La souscription d'un contrat d'abonnement qui permet d'accéder à une flotte de véhicules disponible 24/24 et 7/7, subordonnée à la présentation du permis de conduire.
- Un coût d'usage du système qui dépendra notamment de son utilisation (en temps et/ou en kilomètres) avec l'objectif de favoriser les déplacements de proximités

Précisez en quoi votre société répond aux caractéristiques d'utilisation (réservation, accès aux véhicules, tarification, assurance, facturation...) et d'abonnement du service décrit ci-dessus et sur quelle zone géographique le service est prévu d'être déployé.

Le service d'autopartage doit permettre de réduire la pollution et les gaz à effets de serre. La délivrance du label d'autopartage est subordonnée aux caractéristiques techniques des véhicules.

Précisez pour chaque véhicule concerné par la demande de label :

	Voiture 1	Voiture 2
Type de véhicule		
Catégorie M1* : oui / non		
Taux d'émission de dioxyde de carbone		
Norme Euro		
Adresse prévue du stationnement		

Le service d'autopartage labellisé doit être fiable et suivi durant toute la durée du label.

Précisez les dispositions prises en matière d'entretien (ex : Tenue d'un livret d'entretien de chaque véhicule) et de mise à disposition d'un moyen permettant aux abonnés de consigner les dysfonctionnements contactés lors de l'utilisation du véhicule.

### **3 LISTE DES DOCUMENTS A TRANSMETTRE**

A minima, le demandeur adresse les documents suivants :

- Une copie des statuts de votre société
- Un extrait du Kbis du registre du commerce et des sociétés
- Photocopie de la carte grise des véhicules concernés
- Les pièces justifiant les conditions d'utilisation et d'abonnement du service

La présente demande, ainsi que les documents joints sont à remettre au Pôle métropolitain :

- Par e-mail : [anne.ponchon@genevoisfrancais.org](mailto:anne.ponchon@genevoisfrancais.org)
- puis par envoi postal avec Accusé de Réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Président  
Pôle métropolitain du Genevois français  
15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE